

politiques. L'importance croissante des régions est un autre aspect essentiel du changement politique.

Le Japon n'est pas un monolithe : il se compose de 4 grandes îles, de 47 préfectures et de zones climatiques très diversifiées; en outre, son histoire remonte à plusieurs siècles. Tous ces facteurs ont favorisé le pluralisme et la décentralisation. Le Canada a réagi à la situation en ouvrant des consulats à Nagoya et au Fukuoka, en plus de son consulat général à Osaka et de son ambassade à Tokyo.

Un nouveau mouvement de restructuration politique a donc accompagné le mouvement tout aussi puissant de restructuration économique. Il en résulte que le Japon ne sera plus jamais le même.

Dans l'ensemble, ces tendances devraient donner trois grands avantages. Premièrement, la libéralisation générale de l'économie et du régime politique devrait limiter davantage les règles bureaucratiques qui ont favorisé l'industrialisation du Japon, mais qui n'ont plus tellement leur place dans une économie de marché moderne.

Deuxièmement, la libéralisation devrait contribuer à l'accroissement de la demande intérieure, à la baisse des prix à la consommation, à la hausse du revenu disponible et à l'apparition de nouvelles occasions d'investissement. Troisièmement, la libéralisation devrait améliorer la transparence des marchés et des pratiques commerciales du Japon, et donc atténuer certaines tensions commerciales internationales.

Il s'agit là de changements radicaux. Nous savons que certains intérêts acquis y sont opposés et que l'incertitude du climat politique nuit aux initiatives en matière de politique. Mais il n'y aura pas de retour en arrière. Les consommateurs japonais, autrefois assez satisfaits, se préoccupent maintenant davantage des prix et attendent plus impatientement un changement.

Le secteur privé du Japon commence aussi à renforcer la tendance à la libéralisation, alléguant le coût élevé du respect des réglementations et les coûts astronomiques des terrains, de l'énergie et de la distribution. Le Canada et les autres pays étrangers ne peuvent que bénéficier de ces développements.

Il est vrai que des obstacles au commerce sont maintenus au Japon; mais nous les controns de façon concertée sur les plans bilatéral et multilatéral. Nous maintenons une approche basée sur la réglementation plutôt que de cibler des quantités à exporter.

Par exemple, lors de sa récente visite au Japon, mon collègue le ministre de l'Industrie a signé, avec le ministre japonais de la Construction, une entente qui mènera à la reconnaissance mutuelle